



S Y L L A B U S

Histoire du droit public

- **Code Apogee de l'enseignement : DLMDK604 (sans TD)**
- **Titre de l'enseignement : Histoire du droit public**
 - Responsable de l'enseignement :
- **Nom de la formation :**
 - Responsable(s) pédagogique(s) de la formation : Professeur Nathalie Jacquinot
- **Niveau de formation : L3**
- **Période : S6**
- **Crédits ECTS :**
- **Langue d'enseignement : Français**
- **Modalité pédagogique : Présentiel**
- **Total heures :**
 - Heures CM : 33H
 - Heures TD :
- **Modalités d'évaluation :**
 - Contrôle terminal : Epreuve orale
 - Contrôle continu :
- **Chargé(s) de TD :**

DESCRIPTION

- **Principaux thèmes abordés :**

Histoire constitutionnelle – Proto-constitutionnalisme – Constitution comme norme – Constitution comme contrat social

- **Descriptif de l'enseignement :**

Il s'agit d'un enseignement d'Histoire du droit public approfondi. Plus particulièrement, le cours s'intéresse à l'Histoire constitutionnelle française autour de trois questions : 1°) Le proto-constitutionnalisme moderne est-il un constitutionnalisme ? 2°) Comment l'outil juridique qu'est la constitution a-t-il été pensé aux XVIIIe et XIXe siècles comme un contrat social ? 3°) Pourquoi s'est opéré, au XXe siècle, un changement de paradigme constitutionnel faisant de la constitution une norme suprême et non plus un contrat ? Le cours s'intéresse aux différences expériences constitutionnelles de la Révolution à la Cinquième République pour s'intéresser à ce qui fait l'horizontalité ou la verticalité de la norme constitutionnelle. Une attention particulière est également portée à des expériences historiques étrangères (États-Unis, Royaume-Uni, Allemagne).

- **Compétences attendues :**

- **Prérequis :**

- **Bibliographie :**

Clause de non-responsabilité

Les informations fournies dans ce syllabus sont provisoires et peuvent être modifiées. Les modifications du plan de cours seront annoncées en classe.